

DOSSIER DE CONCERTATION

Participation par voie électronique

DU 13 DÉCEMBRE 2023 au 31 JANVIER 2024

Création d'un giratoire
au carrefour RN21/RD2
à Orleix

Ce dossier concerne le projet de création d'un giratoire au carrefour existant RN21 – RD2 sur la commune d'Orleix, dans l'agglomération de Tarbes. Cet aménagement a notamment pour but de sécuriser et de fluidifier le trafic en intégrant les différents modes de déplacement.

Objet de la concertation

La concertation a pour objet de présenter les principes d'aménagement envisagés. Elle permettra de recueillir l'avis du public pour alimenter les phases d'étude suivantes et la phase travaux.

→ La maîtrise d'ouvrage

L'étude de création d'un giratoire au carrefour RN21- RD2, est portée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) - Direction des Mobilités Routières (DMR), qui a délégué la **maîtrise d'ouvrage** du projet à la **DREAL Occitanie** (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) - Département Maîtrise d'Ouvrage des Routes Nationales (DMORN) sous l'autorité du Préfet de Région, coordinateur des itinéraires routiers.



Vue aérienne de la RN21 en traversée d'Orleix

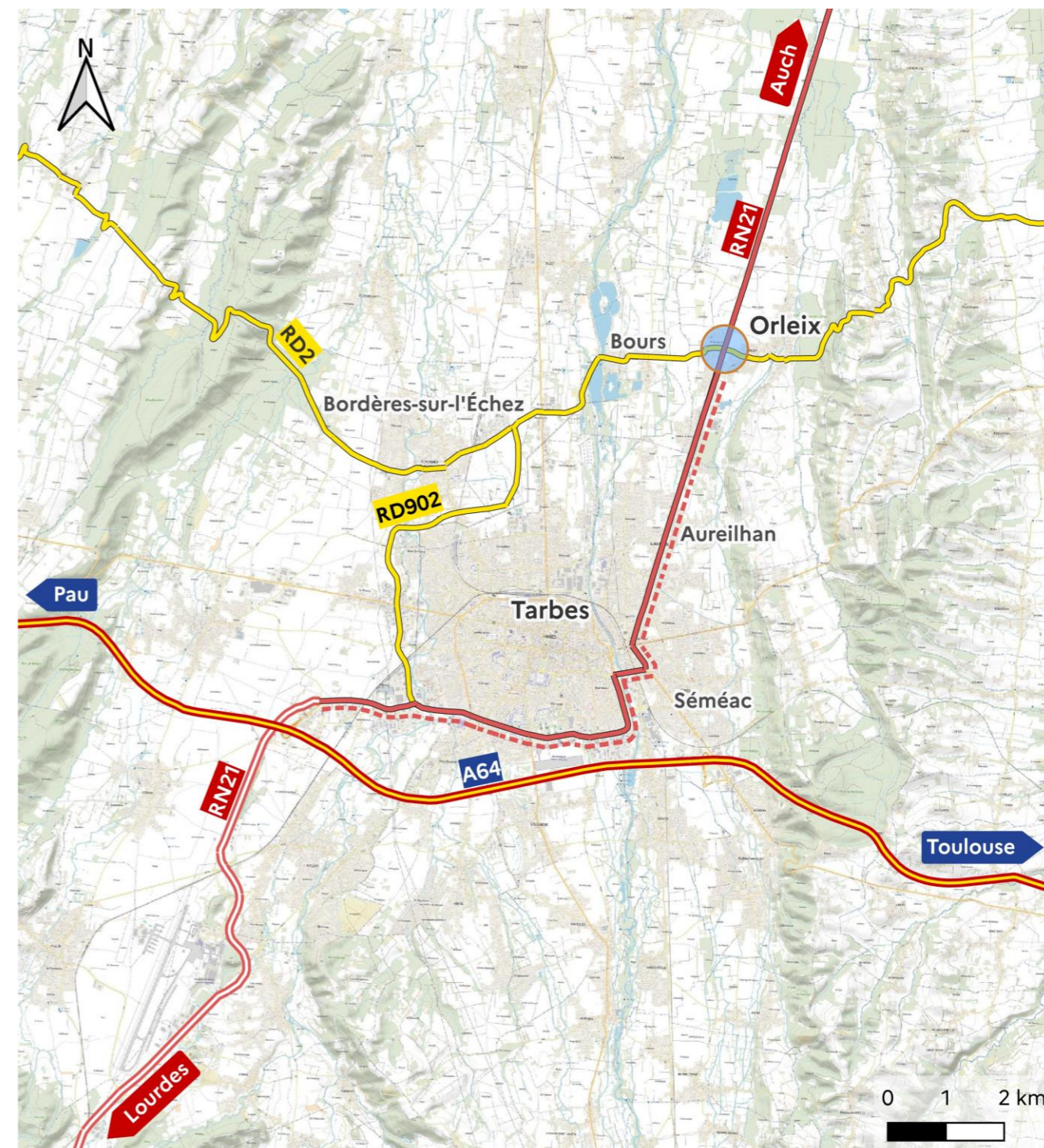
Contexte du projet

La RN21 assure des fonctions de liaison entre les pôles urbains de Auch, Tarbes et Lourdes et de desserte du territoire traversé. De plus, en approche et en traversée de l'agglomération de Tarbes, elle constitue une des trames de desserte des quartiers et communes de l'agglomération.

Le carrefour RN21/RD2 au nord d'Orleix est identifié comme très problématique d'un point de vue de la sécurité, en raison du trafic important que connaît la RD2. En effet, le trafic sur cette voie a augmenté depuis la réalisation du contournement Ouest de Tarbes en 2013 (RD902). De nombreux accidents matériels ont eu lieu depuis.

Le remplacement du carrefour actuel par un giratoire permettra de sécuriser l'intersection et de mieux répartir les flux sur cette intersection.

Par le présent document, la DREAL présente les objectifs et les caractéristiques générales de cet aménagement.



Légende :

-  Localisation du projet : RN21 X RD2
-  Autoroutes
-  Routes Nationales
-  Routes Départementales
-  Requalification de la RN21 dans l'agglomération de Tarbes

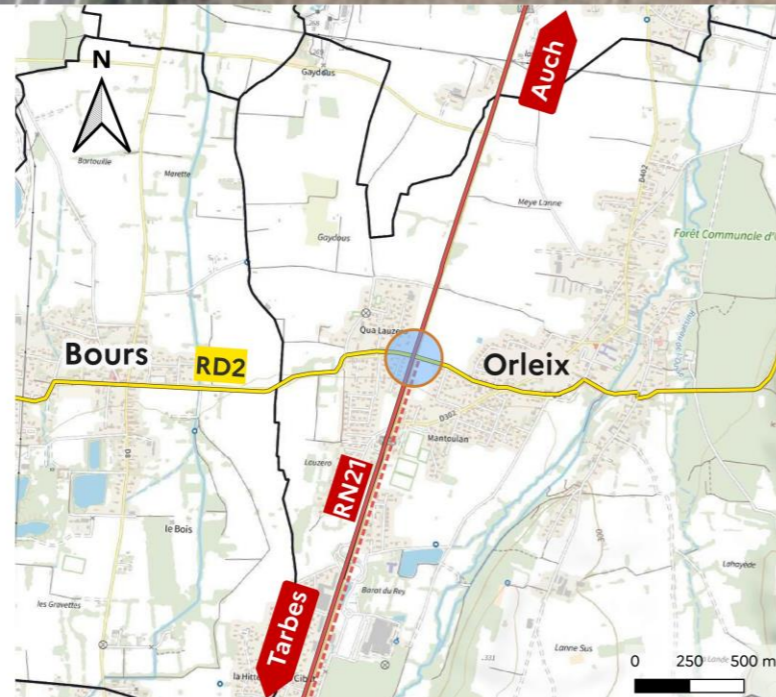
Localisation du projet

Le projet se situe sur la commune d'Orleix au nord-est de Tarbes.



Légende :

-  Localisation du projet
-  Limites de communes
-  Routes Nationales
-  Routes Départementales
-  Requalification de la RN21 dans l'agglomération de Tarbes



Les objectifs de l'aménagement

Tout en confirmant les fonctions de transit de moyenne et longue distance de la RN, l'État a identifié les objectifs suivants auxquels doit répondre l'aménagement du carrefour :

- **Améliorer la sécurité des usagers**

En effet, quatre accidents corporels ont été recensés sur ce carrefour entre 2016 et 2020. L'aménagement doit réduire le risque d'accidents en traitant les tourne à gauche et en réduisant les vitesses sur la RN21.

- **Améliorer les conditions de desserte des centres d'Orleix et de Bours**

Depuis janvier 2022, le carrefour RN21 x RD2 est en sens unique vers Orleix, afin d'apporter une amélioration temporaire à la sécurité du carrefour. La création du giratoire permettra de rétablir tous les mouvements au carrefour. Par ailleurs les temps d'attente pour entrer et sortir de la RN seront améliorés, décongestionnant ce carrefour aux heures de pointe.

- **Offrir un itinéraire aux modes alternatifs à la voiture individuelle**

Le carrefour dans sa configuration actuelle ne permet pas une bonne insertion des cyclistes ni des traversées piétonnes. L'aménagement devra prévoir une circulation sécurisée des modes actifs pour traverser la RN21.



LES MODES ACTIFS SUR LE CARREFOUR ACTUEL

LES ENJEUX IDENTIFIES LORS DU DIAGNOSTIC


**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Les enjeux

Suite aux études d'opportunité réalisées en 2019, la DREAL a choisi de prioriser des aménagements pour répondre aux enjeux de sécurisation conjugués à la fonction d'axe de transit actuellement assurée par la RN21. Sur le carrefour d'Orleix, les enjeux sont les suivants :

Ils portent essentiellement sur des **améliorations des conditions de déplacement** :

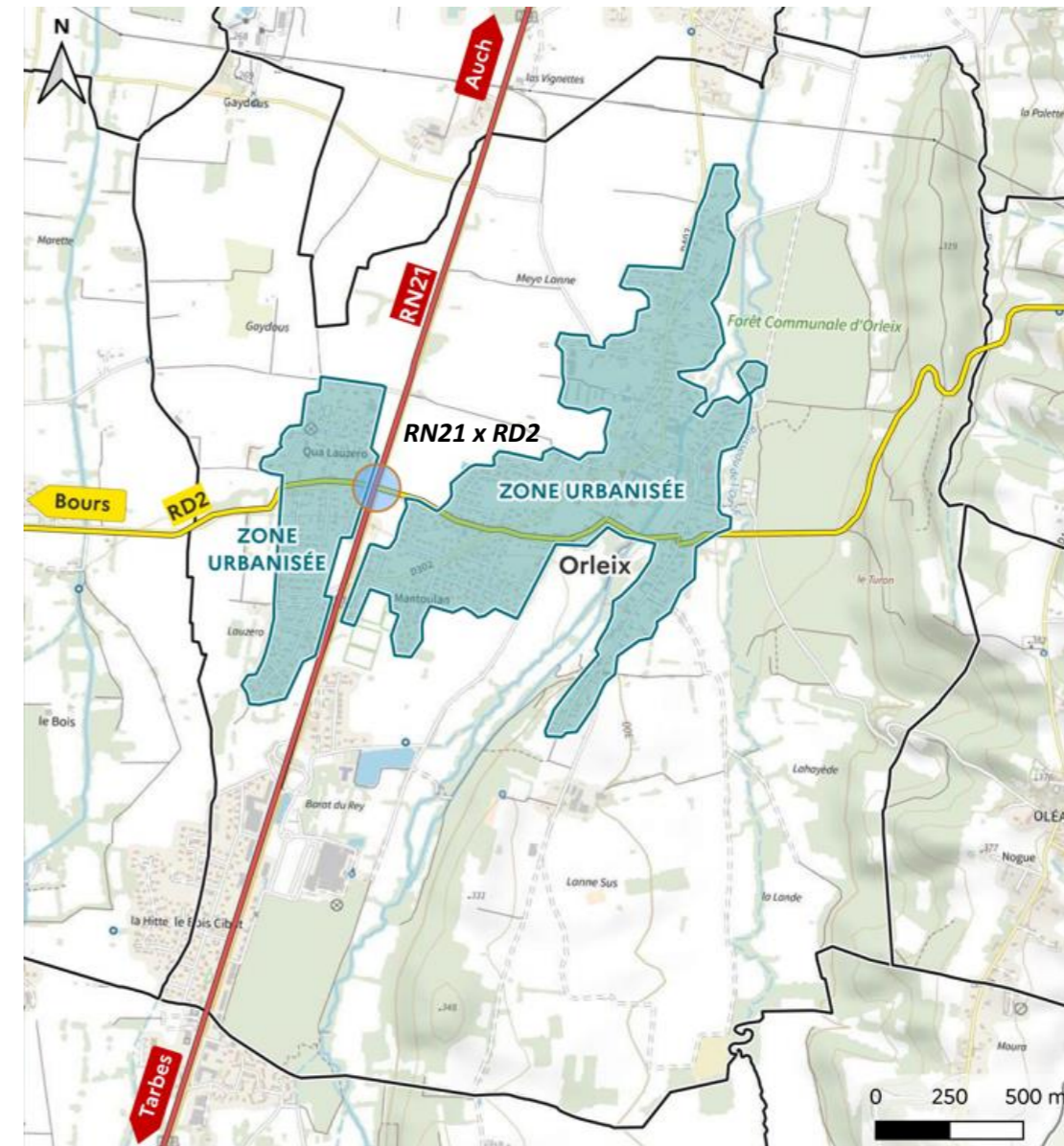
- Sécuriser l'intersection ;
- Réduire les temps d'attente sur les branches secondaires ;
- Créer un itinéraire pour les modes actifs (vélos et piétons).

Pour préserver le **milieu humain et le milieu naturel**, les mesures suivantes seront prises :

- Préserver les parcelles d'habitations situées à proximité du carrefour ;
- Limiter les acquisitions foncières pour réduire les impacts sur les emprises agricoles ;
- Ne pas aggraver les niveaux actuels d'exposition au bruit routier : des mesures acoustiques in situ ont été réalisées pour caractériser l'existant et des mesures de contrôle vérifieront que les niveaux de bruit après projet restent sous le seuil réglementaire ;
- Maintenir la circulation et les accès pendant les travaux ;
- Identifier les Réseaux publics et les rétablir en cas d'impact du projet ;
- Réaliser les travaux dans une période favorable pour le milieu naturel. (un assistant environnemental sera recruté).

Une urbanisation coupée en deux

La structure de l'urbanisation d'Orleix est **coupée en deux** par la RN21.
Les habitations se sont développées de part et d'autre.



Légende :

- | | |
|--|---|
|  Localisation du projet |  Limite de la commune d'Orleix |
|  Routes Nationales |  Zone urbanisée |
|  Routes Départementales | |

STRUCTURE DE L'URBANISATION D'ORLEIX, SITUEE DE PART ET D'AUTRE DE LA RN21

Accidentologie au droit du carrefour RN21/RD2

Sur les dix dernières années, 4 accidents corporels sont survenus au niveau de ce carrefour selon les fichiers BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents de la Circulation) des forces de l'ordre.

- **La répartition de ces accidents par année et gravité**

22/09/2016 : 1 blessé grave hospitalisé

22/08/2018 : 1 blessé léger

10/07/2019 : 1 blessé léger

05/07/2020 : 2 blessés légers

- **Des accidents matériels**

Pendant cette période, de source des forces de l'ordre et de la mairie, le carrefour a été le théâtre d'un nombre conséquent d'accidents matériels.

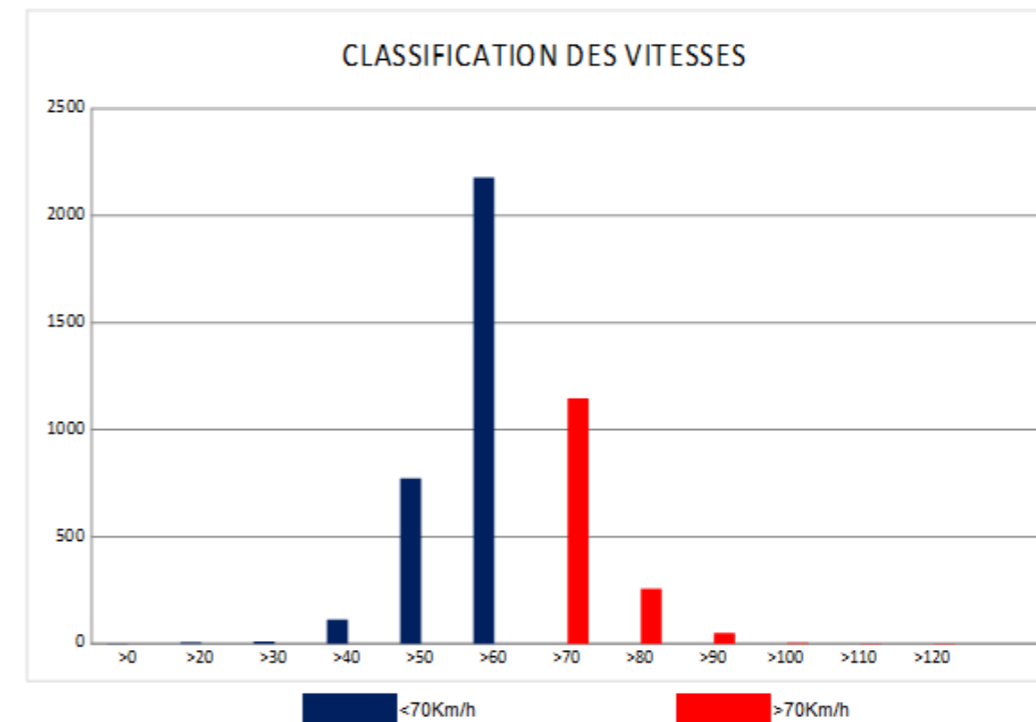
- **La cause des accidents**

La majeure partie des accidents corporels et/ou matériels survenus au niveau de ce carrefour sont liés à des refus de priorité dans l'intersection. Suite à la densification du trafic sur la branche Ouest après la mise en service du contournement de Tarbes par l'ouest et le nord-ouest, les accrochages se sont multipliés.

Vitesses pratiquées

- **Les vitesses pratiquées**

Les comptages réalisés en juin 2022 ont permis de relever les vitesses pratiquées. Le graphe ci-dessous reprend une classification des vitesses sur la RN21 au sud du carrefour RN21/RD2.

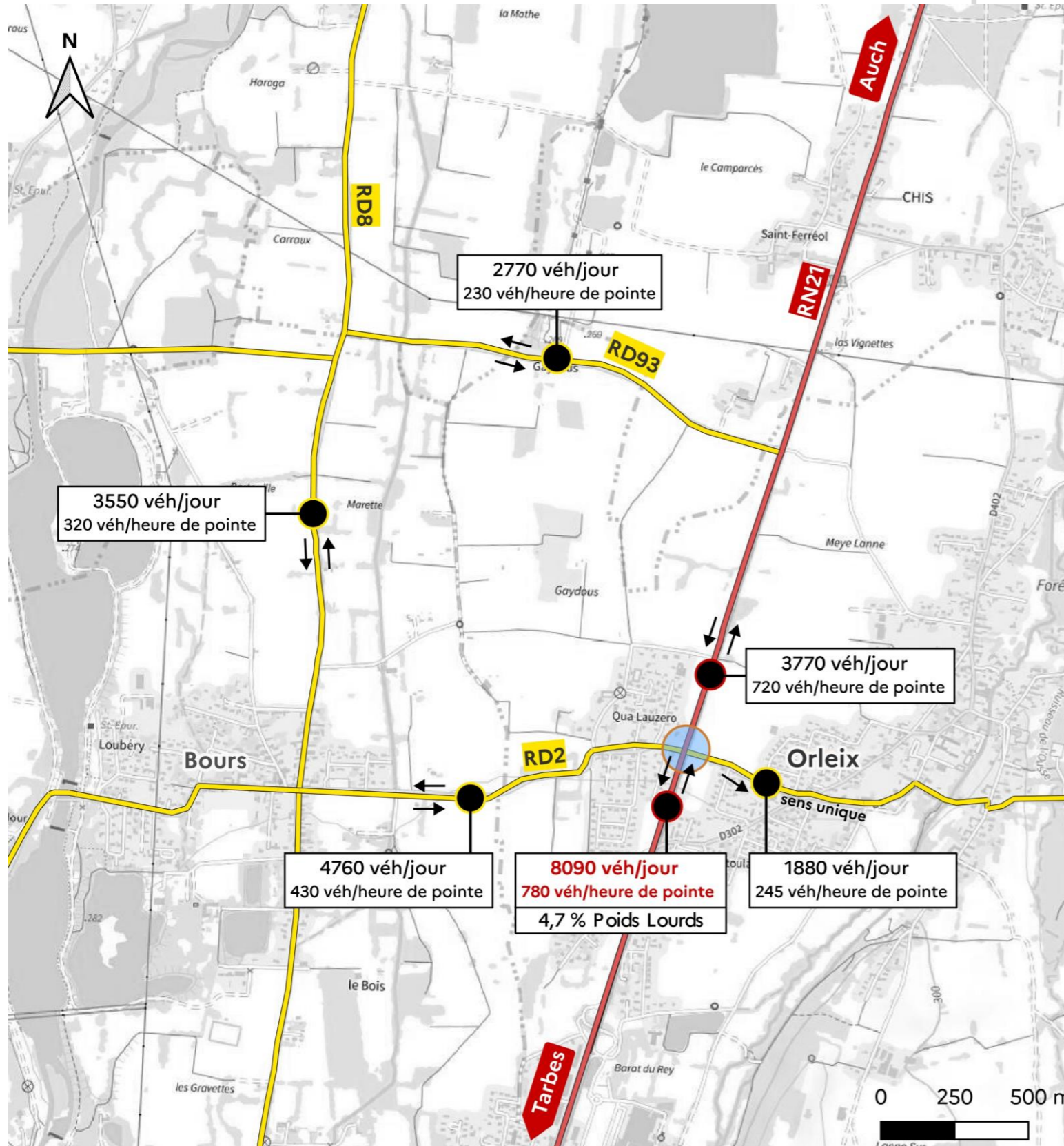


VITESSES PRATIQUÉES MARDI 14 JUIN 2022 ROUTE DE RABASTENS – données MOBILIS juin 2022

**INFRACTION EXCES DE VITESSE
RELEVÉE ROUTE DE RABASTENS,
SENS TARBES → RABASTENS :
34% DES USAGERS**

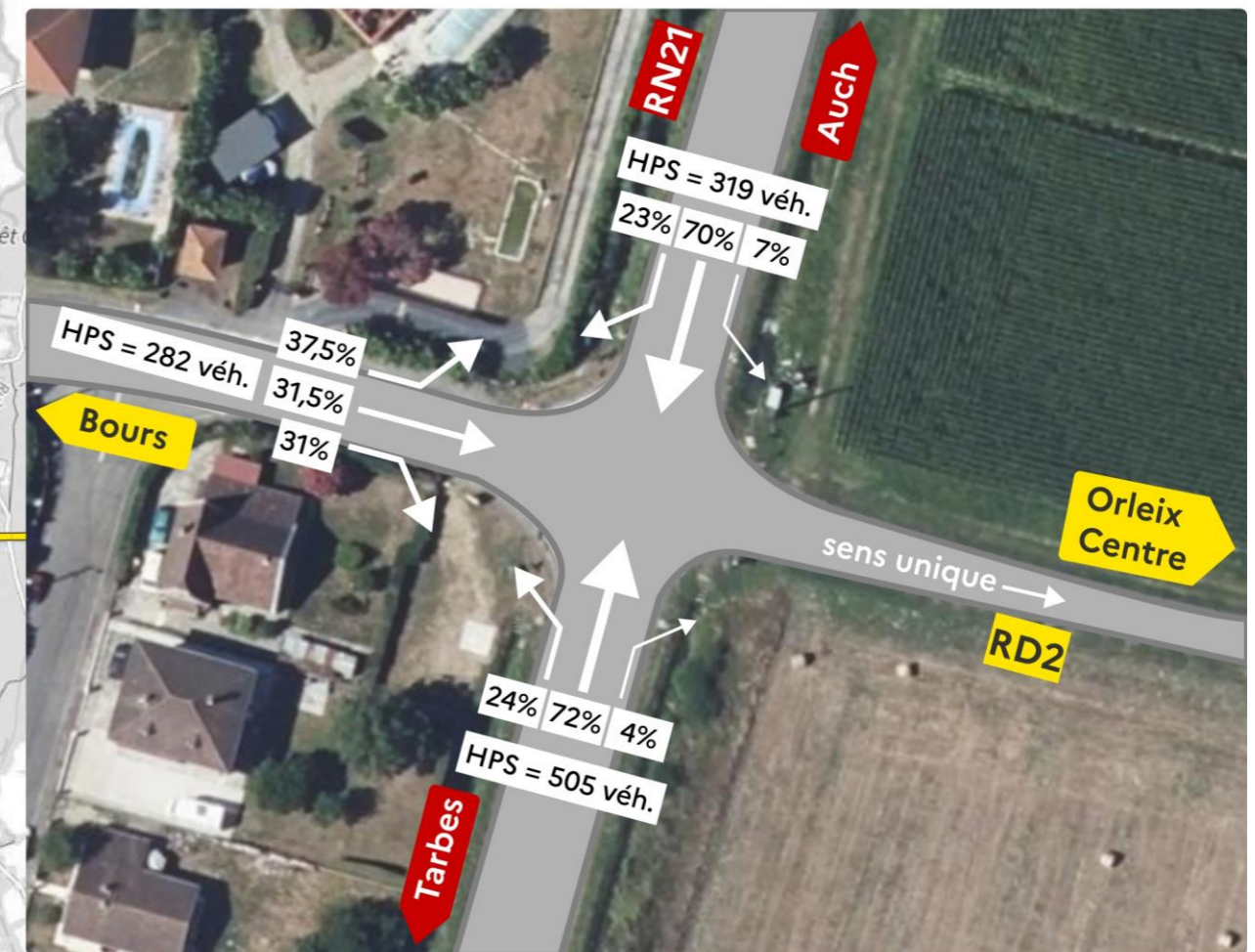
Un radar a été installé en octobre 2022 et mis en service en juin 2023. Aucun accident corporel n'a été remonté depuis et le nombre de véhicules en infraction de vitesse a fortement diminué.

Trafic moyen recensé dans le secteur - Juin 2022



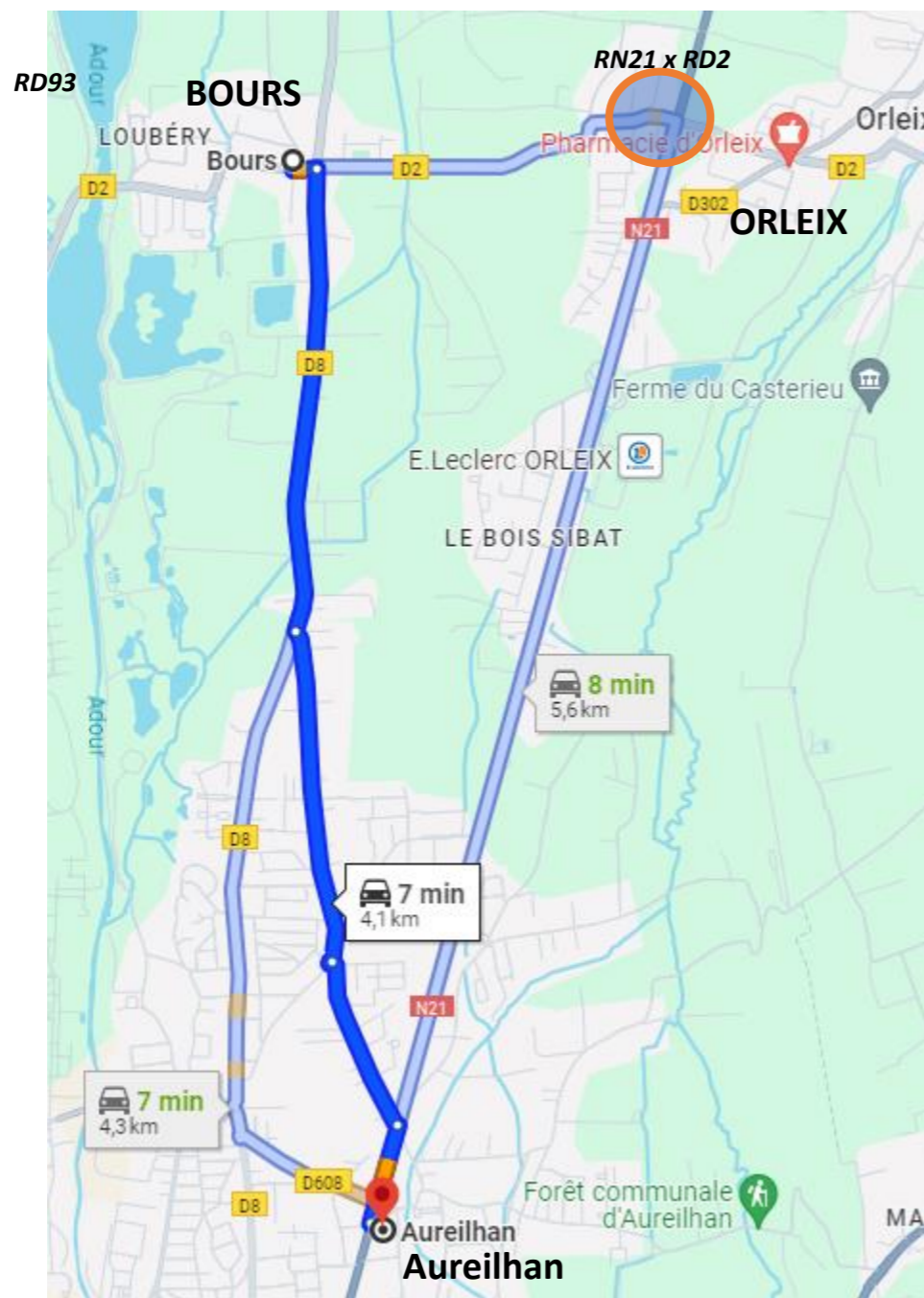
Légende :

- Localisation du projet
- Stations de comptage tous sens confondus (Juin 2022)
- Routes Nationales
- Routes Départementales



Comptages directionnels à l'heure de pointe du soir (HPS)

Itinéraire de substitution intéressé par le giratoire



Analyse comparative des deux itinéraires en concurrence pour la liaison Bours-Tarbes :

- le trajet direct par la RD8 (rue des Pyrénées)
- le trajet alternatif par la RD2 et la RN21

Un relevé sommaire des temps de parcours montre que, aujourd'hui, l'itinéraire par la RD8 est plus attractif (-1 à 3 minutes selon les conditions de circulation) pour un trajet plus court de 1,5 km.

Le projet permettra une amélioration de l'ordre de 1 minute en traversée du carrefour. Ce gain de temps après aménagement, ne permet pas d'atteindre le point de rupture où le temps gagné par les usagers les pousserait à changer d'itinéraire.

LE GAIN DE TEMPS N'INDUIRA PAS DE CHANGEMENT D'ITINÉRAIRE NI DE TRAFIC SUPPLÉMENTAIRE SUR LA RD2

Des parcelles agricoles situées le long de la RN21



Registre parcellaire
graphique (RPG)
2020

LEGENDE

- | | |
|---|--|
| ■ Blé tendre | ■ Gel (surface gelée sans production) |
| ■ Maïs grain et ensilage | ■ Prairies permanentes |
| ■ Orge | ■ Prairies temporaires |
| ■ Autres céréales | |
| ■ Colza | |
| ■ Tournesol | |

RPG2020 – IDENTIFICATION DES PARCELLES AGRICOLES – SOURCE GEOPORTAIL

Le site du projet est bordé à l'Est par des exploitations dominées par la polyculture, tournée vers la culture de maïs et du colza principalement. A l'ouest, le site est occupé par des lotissements.

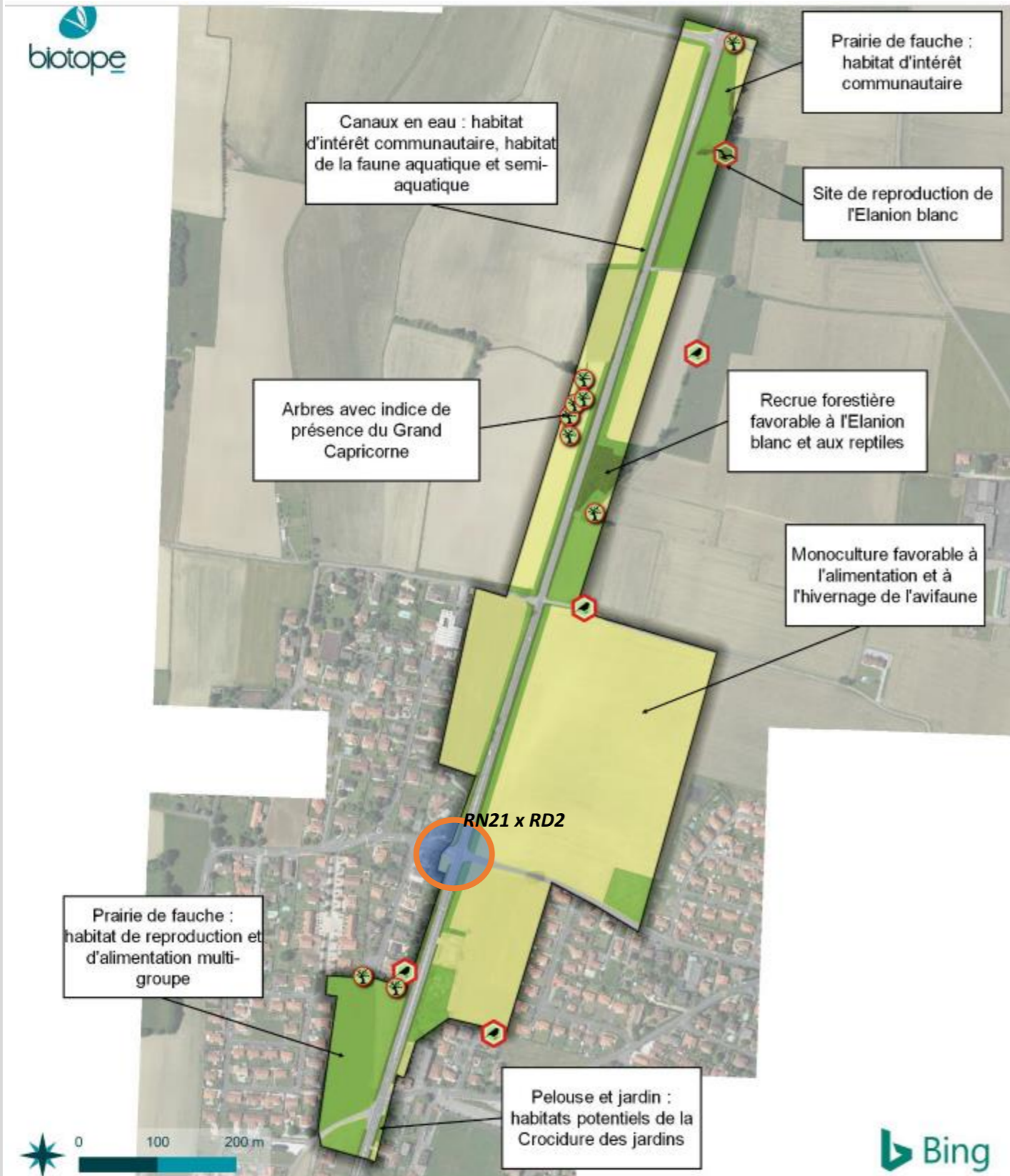
De part et d'autre de la RN21, se trouve un fossé. Il est utilisé pour l'irrigation des champs. Il ne s'agit pas d'un cours d'eau au sens de la réglementation environnementale.

L'emprise du projet (chaussée) est d'environ 3 500 m².



FOSSÉ LE LONG DE LA RN21 ET STATION DE POMPAGE ARCADIS®

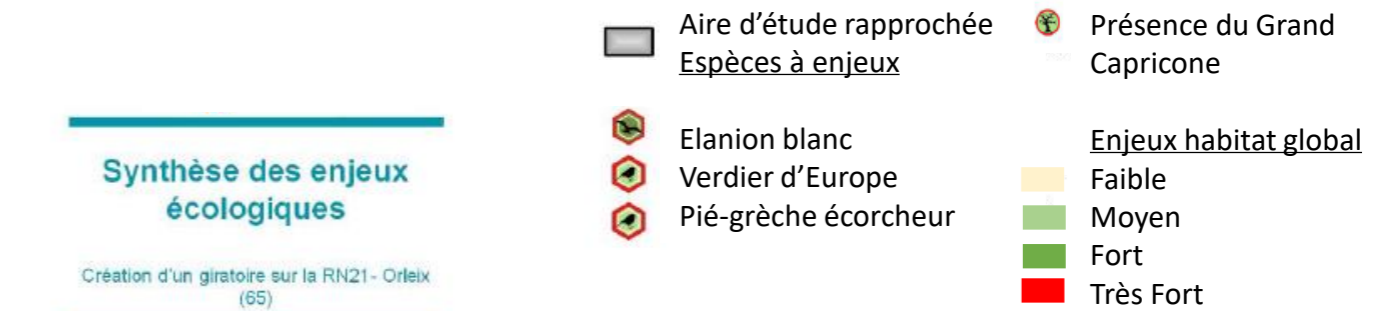
Environnement : faune et flore



Des inventaires ont été réalisés par BIOTOPE en 2022 et 2023 sur quatre saisons sur une aire d'étude rapprochée. La plupart des enjeux identifiés sont situés en dehors de l'emprise du giratoire. Le tableau de synthèse des enjeux présentés par BIOTOPE est le suivant :

Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

Enjeu	Enjeux écologiques sur l'aire d'étude rapprochée	
	Groupes et/ou espèces liés	Localisation/Description
Agrion de Mercure		Plusieurs dizaines d'individus ont été observés le long des fossés/cours d'eau de la RN21. Cette espèce protégée est également inscrite au PNA Odonate de Midi-Pyrénées comme espèce à enjeu.
Anguille européenne		L'espèce n'a pas été contactée au sein de l'aire d'étude rapprochée mais est connue en amont (station 05235070) et en aval (station 05234020 « Echez à Maubourguet »). L'espèce peut être présente en phase de transit ou d'alimentation dans les fossés/cours d'eau.
Elanion blanc		Un couple nicheur se reproduit au nord de l'aire d'étude rapprochée. L'espèce exploite l'aire d'étude pour réaliser l'intégralité de son cycle biologique
Noctule commune		Espèce à fort enjeu, exploitant le site pour son alimentation ou en transit. Des gîtes arboricoles sont présents à proximité de l'aire d'étude.



ENJEUX : EXTRAIT DU RAPPORT BIOTOPE DE JUILLET 2023

LES ESPECES A ENJEU SONT EN DEHORS DU PERIMETRE DU GIRATOIRE

LES PARTIS D'AMENAGEMENT


**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Les points clés de l'aménagement

Le giratoire est la meilleure solution envisageable, l'option du carrefour à feux n'étant pas pertinente compte tenu du contexte péri-urbain sur le réseau routier national.

Le giratoire est composé de la façon suivante :

- Cheminement pour les modes actifs (vélos et piétons),
- Géométrie du giratoire permettant de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité,
- Rayon de l'anneau de 20m, permettant l'écoulement du trafic tout en réduisant les vitesses
- Aménagement paysager de l'ilot central et des cotés, avec démolition et renaturation des surfaces de chaussées non réutilisées.

L'aménagement permettra le rétablissement de tous les sens de circulation si la commune le décide (suppression du sens unique vers Orleix mis en place en janvier 2022),

Les faibles enjeux environnementaux n'impliquent pas de mesures compensatoires, pour autant, des mesures de réduction et d'évitement seront prises pour minimiser au maximum les impacts des travaux et du projet:

- Transparence hydraulique pour les fossés d'irrigation dont les fonctions seront maintenues
- réalisation de busages permettant de conserver un radier naturel pour la flore et la faune
- implantation des installations de chantier sur un périmètre réduit
- réalisation des installations de chantier et des travaux aux périodes les moins impactantes pour la faune
- assistance d'un coordinateur environnemental qui prescrira et surveillera les mesures de protection tout au long du chantier.

L'Autorité Environnementale nationale, après avoir étudié le projet dans le cadre d'une procédure de saisine au cas par cas, a décidé de ne pas le soumettre à évaluation environnementale : « le projet de création d'un giratoire au carrefour RN21/RD2 sur la commune d'Orleix (65) n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'annexe à l'article R.122-3-1 du code de l'environnement..... ».

Les approches envisagées

Pour répondre aux enjeux identifiés, les études conduites par la DREAL ont permis d'envisager trois approches.

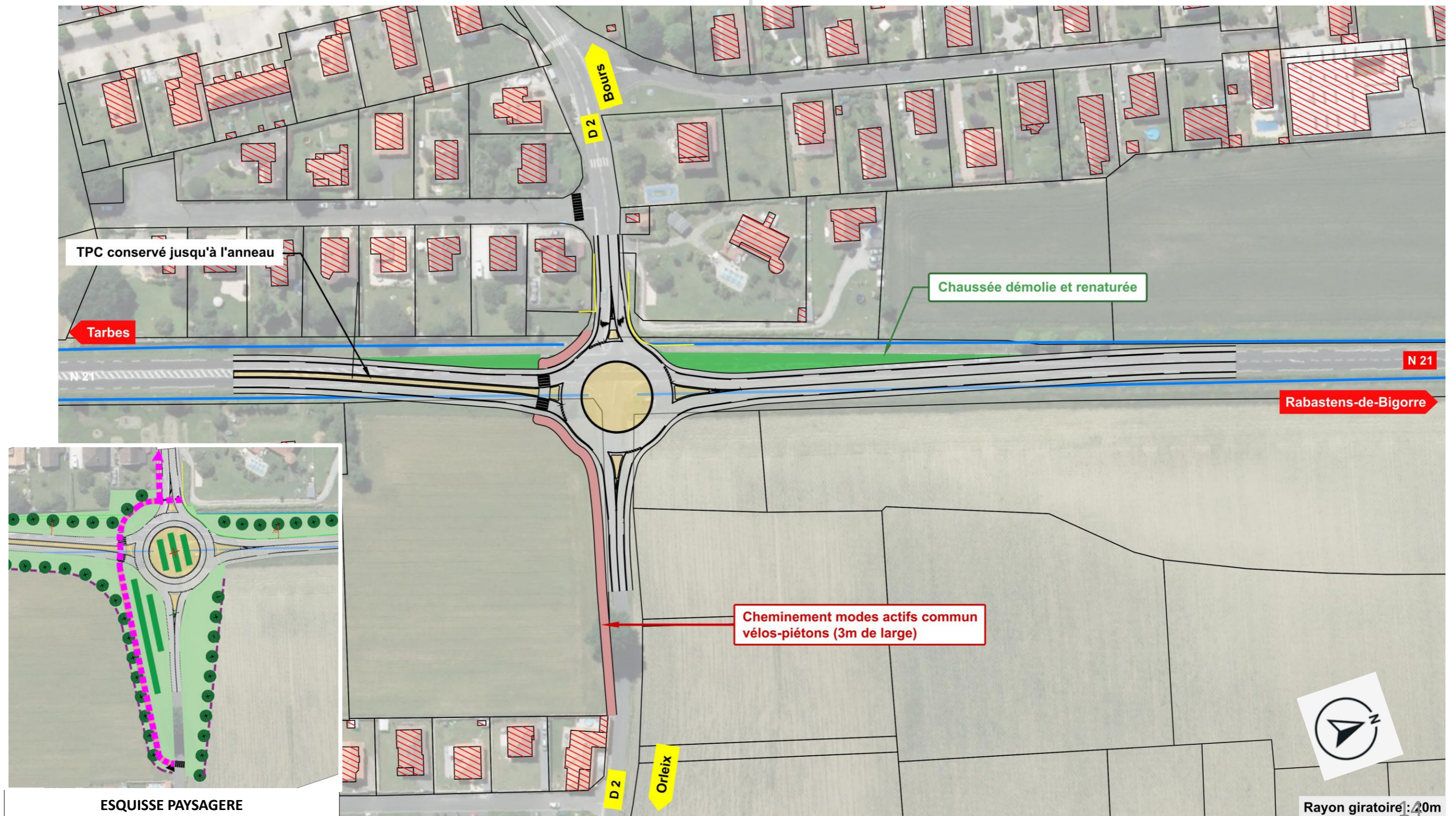
I- Un giratoire centré sur l'axe de la RD2

II- Un giratoire excentré coté Tarbes

III- Un giratoire excentré coté Rabastens

Ainsi, différentes solutions ont été étudiées (visibilité, implantation, etc) et nous proposons de retenir la solution mieux-disante compte-tenu des critères techniques, financiers et environnementaux : **giratoire centré sur l'axe de la RD2**. Ce projet étant en phase d'études préalables, il bénéficiera de phases d'optimisation.

SOLUTION PRÉFÉRENTIELLE : giratoire centré sur la RD2 avec double sens coté Orleix



Estimation financière par grands postes

Au stade actuel des études (Etudes Préalables), le coût estimatif est décomposé comme suit :

- études, acquisitions et direction des travaux 80 000 € HT
- sujétions liées à l'environnement 50 000€ HT
- sujétions travaux sous circulation 90 000 € HT
- traitement des modes actifs 200 000 € HT
- risques et aléas 80 000 € HT
- travaux 1 400 000 € HT
- coûts annexes 100 000 € HT (CSPS, Contrôle extérieur, coordination environnementale....)

Soit un coût à terminaison est de 2 M€ HT soit environ 2,4 M€ TTC

Durée des travaux

La durée des travaux est estimée à **6 mois**.

Le travaux seront réalisés par demi-chaussée avec basculement de la circulation et sans interruption de trafic, hormis pour la réalisation de l'enrobé final.

COMMENT PARTICIPER A LA CONCERTATION

Où s'informer ?

Dossier de concertation disponible sur le site de la DREAL

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>



Où échanger ?

13 décembre 2023 : réunion de concertation publique en mairie d'Orleix

Comment s'exprimer ?

Participation par voie électronique

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>